



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 03 OCTOBRE 2008

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, VOISIN, PAUL-DEJEAN, POMMIEZ, Mme BISAUTA, MM. GOUFFRANT, ABEBERRY, ROUX, Jacques VEUNAC, LAFITE, Mmes CONTRAIRES, GENTILI, Conseillers Titulaires ; Mme GETTEN-PORCHÉ, M. POUEYTS, Mme CASTEL, MM. LACASSAGNE, DOMÈGE, CÉLAN, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : MM. LABAYLE, Michel VEUNAC, MONDORGE, Vice-Présidents ; M. DAUBAGNA, Mme JARRAUD-VERGNOLLE, MM. BRISSON, LOZANO, Conseillers Titulaires ; Mmes PRADIER, LANNEVERE, DURRUTY, MM. LIÉNARD, CAZAUX, Conseillers Suppléants.

PROCURATIONS : M. LABAYLE à M. GRENET ; M. Michel VEUNAC à M. BOROTRA ; M. MONDORGE à M. CÉLAN ; Mme JARRAUD-VERGNOLLE à Mme GETTEN-PORCHÉ.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GOUFFRANT.

O/J N° 8 - RESSOURCES – FINANCES.

RAPPORT SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LOCALE (S.E.M.L.) HELIOPARC POUR L'ANNEE 2007.

Monsieur Jacques VEUNAC présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Communauté d'Agglomération est actionnaire de la Société d'Economie Mixte HELIOPARC depuis 1987, année de sa création. La Communauté détient 50 actions d'une valeur nominale de 155 Euros sur les 2 000 actions représentant un capital social de 310 000 Euros.

A ce titre, conformément à l'article L 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, sont présentés au Conseil les principaux éléments de l'activité et des comptes de cette Société d'Economie Mixte.

Activité de la S.E.M. Hélioparc

La société a pour objet l'aménagement, l'exploitation, la gestion et l'animation du Parc Technologique HELIOPARC situé dans l'agglomération paloise.

Aucune modification des statuts de la S.E.M. n'est intervenue en 2007.



Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le 06 OCT. 2008

Affiché le 06 OCT. 2008



P/Le Président,

Le Vice-Président Délégué,

Pierre GRENADE

Le capital est réparti de la façon suivante :

- Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques	500 actions
- Ville de PAU	500 actions
- SEBADOUD	280 actions
- Caisse des Dépôts et Consignations	200 actions
- C.C.I. de Pau et du Béarn	200 actions
- TOFINSO	100 actions
- Crédit Agricole	100 actions
- Communauté d'Agglomération B.A.B.	50 actions (soit 2,56 % du capital)
- C.C.I. de Bayonne	50 actions
- Université de Pau et des Pays de l'Adour	20 actions

Après un très important développement immobilier en 2006, la superficie de bureaux et de laboratoires passant de 12 000 à 21 000 m², la Technopole a travaillé en 2007, où elle fêta les 20 ans de sa création, à la pérennisation de son activité. Elle s'est ainsi vue certifiée NF Services pour ses missions d'incubation et de pépinière.

Fin 2007, la technopole accueillait 92 structures, 770 personnes travaillant quotidiennement sur le parc.

Comptes 2007

Le compte de résultat global de la S.E.M. peut être synthétisé de la façon suivante (en milliers d'euros) :

	2007	2006	Variation 2007/2006
Produits d'exploitation	1 720	1 559	161
Charges d'exploitation	1 763	1 574	189
Résultat d'exploitation	- 43	- 15	- 28
Produits financiers	16	12	4
Charges financières	106	95	11
Résultat financier	- 90	- 83	- 7
Produits exceptionnels	123	119	4
Charges exceptionnelles	1	3	- 2
Résultat exceptionnel	122	116	6
Résultat brut	- 11	18	- 29
- Impôt / sociétés	0	3	- 3
Résultat net	- 11	15	- 26

La société a dégagé un résultat net négatif sur l'exercice 2007, contrairement à l'année précédente : - 11 242 Euros contre + 15 065 Euros en 2006.

Il s'explique par une dégradation du résultat d'exploitation et du résultat financier, non compensée par le résultat exceptionnel positif (+115 970 Euros).

En exploitation, les charges augmentent légèrement plus vite que les produits (+ 11,96 % contre + 10,31 %), malgré la perception d'une subvention de 124 053 Euros et une hausse des loyers perçus de 8,27 % (1,487 M€ contre 1,374 M€). L'augmentation des charges d'exploitation est en particulier due à un accroissement des charges de personnel (+ 21,04 %) et de la dotation aux amortissements (+ 14,47 %).

Le résultat financier reste négatif compte tenu du poids des intérêts d'emprunt (106 486 Euros).

L'excédent du résultat exceptionnel correspond à la quote-part des subventions d'équipement virée au compte de résultat.

Le fonds de roulement continue de dégager un solde positif (131 K€) mais en diminution (568 K€ en 2006), en particulier du fait d'un désendettement de la structure (- 578 K€), les investissements réalisés s'avérant faibles par ailleurs (35 K€).

L'endettement est ainsi ramené à 2,405 M€ d'encours contre 2,983 M€ en 2006. Si le ratio endettement / fonds propres (capital, réserves, report à nouveau, subventions d'investissement) s'en trouve amélioré, la capacité d'autofinancement reste faible (177 K€).

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de la présentation de ce rapport pour la S.E.M. Hélioparc au titre de l'année 2007.

LE CONSEIL PREND ACTE DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2007

DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LOCALE HELIOPARC

